

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00020

Numéro SIREN : 880 325 758

Nom ou dénomination : LE RUCHER

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2024 sous le numéro de dépôt 1143

SAS LE RUCHER
191 RUE CAPONIERE

14000 CAEN

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	3 000		3 000	3 000				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	3 000		3 000	3 000				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances				13 000	-13 000	-100.00	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	51 858		51 858	41 154	10 704	26.01		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	51 858		51 858	54 154	-2 296	-4.24		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	54 858		54 858	57 154	-2 296	-4.02		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2023	12	Exercice N-1 30/06/2022	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000		10 000			
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	-5 535		-3 333		-2 202	-66.05
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	28		-2 202		2 229	101.25
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	4 493		4 465		28	0.62
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	46 456		50 000		-3 544	-7.09
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 130		1 536		-406	-26.43	
Dettes fiscales et sociales	2 779		1 153		1 626	141.02	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	50 365		52 689		-2 324	-4.41
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		54 858		57 154		-2 296	-4.02

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

50 365

52 689

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			893	1 113	-220	-19.75	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			893	1 113	-220	-19.75	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-893	-1 113	220	19.75	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023	12	Exercice N-1 30/06/2022		Ecart N / N-1		
			12		Euros	%	
Produits financiers							
Produits financiers de participations (3)							
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)							
Autres intérêts et produits assimilés (3)							
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							
Total V							
Charges financières							
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées (4)				-65	65	100.00	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							
Total VI				-65	65	100.00	
2. Résultat financier (V-VI)				65	-65	-100.00	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)				-893	-1 049	155	14.79
Produits exceptionnels							
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 700		3 700		
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges							
Total VII			3 700		3 700		
Charges exceptionnelles							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion							
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions							
Total VIII							
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			3 700		3 700		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)			2 779	1 153	1 626	141.02	
Total des produits (I+III+V+VII)			3 700		3 700		
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			3 672	2 202	1 471	66.81	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)			28	-2 202	2 229	101.25	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 54 858.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 27.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	3 000		
TOTAL	3 000		
TOTAL GENERAL	3 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			3 000	3 000
TOTAL			3 000	3 000
TOTAL GENERAL			3 000	3 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 130	1 130		
Impôts sur les bénéfices	2 779	2 779		
Groupe et associés	46 456	46 456		
TOTAL	50 365	50 365		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	100			100

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 130
Total	1 130

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

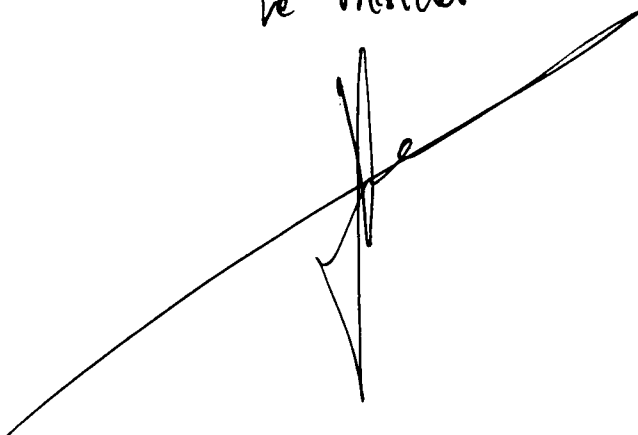
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- 33 RUE DU LYCEE	47 034	16.67	25 421
- 208 RUE AUGUSTE GRANDIN	135 280	16.67	68 877
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Certifié conforme
le Président



LE RUCHER
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 191 rue Caponière, 14000 CAEN
880 325 758 RCS CAEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 27,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	27,59 euros
Absorption des pertes antérieures	27,59 euros

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Philippe HÉQUARD

